

**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU**  
**JEUDI 30 MARS 2023**

**DÉLIBÉRATION**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL D'AIRE-SUR-LA-LYS**  
**EN DATE DU 30 MARS 2023**

-----

L'an deux mille vingt-trois, le JEUDI 30 MARS à 20H00, le Conseil Municipal d'AIRE-SUR-LA-LYS s'est réuni en la salle des Mariages sous la présidence de Monsieur Jean-Claude DISSAUX, Maire, par suite de la convocation en date du 24 mars 2023.

**ÉTAIENT PRESENTS** : M. DISSAUX Jean-Claude - Maire, Mmes CATTY Christine, WOZNY Florence, BAUDEQUIN Odile, MM. OBOEUF Gérard, WOJTKOWIAK David, BOULET Michel, LERMYTTE François - Maires-Adjoints, Mmes ALLOUCHERIE Françoise, DECRIEM Marie-Christine, ROUX Nathalie, BLONDEL Suzette, ALLAN Patricia, BOULIER Amélie, SUBTIL Vanessa, PLANQUELLE Rachel, MM. FACON Jean Noël, CATTEZ François, BOULET Guillaume, HERNOUT Serge, AZELART Laurent, DONDAINE Pascal, MM. RYS Didier, DUBUISSON Frédéric, Mme CHRETIEN Stéphanie.

**MEMBRES AYANT DONNÉ PROCURATION :**

Mme VANDENBERGUE Séverine a donné procuration à Mme BAUDEQUIN Odile.  
M. HOUSSIN Romuald a donné procuration à Mme WOZNY Florence.  
M. COMBE Jacques a donné procuration à M. OBOEUF Gérard.  
Mme CROWYN Véronique a donné procuration à M. RYS Didier.

---

Secrétaire de séance : Mme BAUDEQUIN Odile

Fin de la séance : 21h30

*L'assemblée étant en nombre suffisant, il est fait l'exposé suivant :*

**OBJET : ADHESION A L'ASSOCIATION DES ESPACES FORTIFIES DES HAUTS-DE-FRANCE -  
RENOUVELLEMENT DE L'ADHESION POUR L'ANNEE 2023.**

**2023-03-N° 21**

Depuis 1980, une entente intercommunale, regroupant des Villes, Associations, Communautés de Communes et Musées privés, œuvre afin de protéger et valoriser le patrimoine fortifié.

L'association des Espaces Fortifiés des Hauts-de-France propose des actions de développement culturel et patrimonial dans les Hauts-de-France. Riche de son réseau, elle s'intègre dans la dynamique d'attractivité territoriale et recherche des solutions financières et techniques pour l'entretien des murailles, citadelles, châteaux forts, ...

La Ville d'AIRE-SUR-LA-LYS est intégrée, depuis plusieurs années, dans le réseau des espaces fortifiés des Hauts-de-France.

Chaque année, la Ville participe aux événements organisés par l'association notamment les journées des espaces fortifiés en avril, ou encore les conférences « Les Places Fortes Racon-thé » de novembre à février.

Au sein du réseau régional de mise en valeur du patrimoine fortifié, la Ville d'AIRE-SUR-LA-LYS s'associe au programme de recherche et de développement et joue un rôle important dans l'animation du territoire des Hauts-de-France.

**CONSIDERANT QUE** l'association des Espaces Fortifiés des Hauts-de-France contribue à la valorisation et l'animation du patrimoine fortifié, il est important que la Ville continue à être un membre adhérent à cette association, afin de profiter pleinement des outils de l'association ;

*Le Conseil municipal,*

*Après avoir entendu le rapport de Monsieur François LERMYTTE - Maire-Adjoint ;*

*Et après en avoir délibéré,*

**DECIDE A L'UNANIMITE :**

**ARTICLE 1 - DE RENOUVELER** l'adhésion au titre de l'année 2023 à l'association des Espaces Fortifiés des Hauts-de-France ;

**ARTICLE 2 - D'AUTORISER** le paiement de la cotisation de 1.000 € (mille euros) ;  
**ETANT PRECISE QUE** les crédits nécessaires sont inscrits au BP 2023.

Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
Jean-Claude DISSAUX

AIRE SUR LA LYS  
PAS DE CALAIS